

MODÈLE DE LETTRE DE DOLÉANCES

Expertise médicale — dommage corporel

Voici une proposition de modèle de lettre de doléances, à préparer **avant** votre expertise médicale. Rédigez-la en **deux exemplaires** : le premier est remis à l'expert en début de réunion (ou lui est adressé quelques jours avant), le second est conservé par vous. Demandez expressément que la lettre soit **annexée au rapport d'expertise** : ce que l'expert n'inscrit pas n'existe pas pour la suite de votre indemnisation.

[Votre Prénom et Nom]

[Votre Adresse Complète]

[Votre Numéro de Téléphone]

[Votre Adresse E-mail]

À l'attention du Docteur [Nom de l'Expert]

Expert désigné par [la compagnie d'assurance... / le tribunal judiciaire de...]

[Adresse du lieu d'expertise, si envoi préalable]

À [Ville], le [Date]

Objet : Lettre de doléances — Expertise médicale du [Date de l'expertise]

Références : accident du [Date de l'accident] — dossier n° [Référence du sinistre]

Docteur,

Dans le cadre de l'expertise que vous conduirez le [Date], je vous prie de bien vouloir trouver ci-dessous l'exposé de mes doléances. Je vous demande expressément d'**annexer la présente à votre rapport** et de prendre position sur chacun des points évoqués.

1. Rappel des faits

Le [Date], j'ai été victime de [accident de la route / chute / accident du travail...] dans les circonstances suivantes : [décrire en deux ou trois phrases factuelles, sans commentaire].

2. Blessures initiales et parcours de soins

[Blessures constatées au certificat médical initial — hospitalisations (dates et durées) — interventions chirurgicales — rééducation — traitements en cours.]

3. Mes doléances actuelles

a) Douleurs physiques : [localisation, intensité (note sur 10), fréquence, circonstances qui les déclenchent ou les aggravent, traitements pris pour les soulager].

b) Retentissement sur la vie quotidienne : [gestes devenus impossibles ou difficiles : toilette, habillage, ménage, courses, conduite... ; aide apportée par un proche — qui, pour quelles tâches, combien de temps par jour — y compris pendant les périodes d'hospitalisation].

c) Retentissement professionnel ou scolaire : [arrêts de travail (dates), aménagement de poste, tâches devenues impossibles, fatigabilité, craintes pour la reprise ; pour un étudiant : interruption d'études, redoublement, aménagements d'examens].

d) Retentissement psychologique : [troubles du sommeil, cauchemars, anxiété, peur en voiture, irritabilité, suivi psychologique ou traitement en cours].

e) Loisirs, sport et vie sociale : [activités abandonnées ou réduites — préciser lesquelles et leur fréquence avant l'accident — sorties annulées, isolement].

f) Vie affective et intime : [difficultés éventuelles — il est légitime de les exposer par écrit lorsqu'elles sont difficiles à évoquer oralement].

g) Préjudice esthétique : [cicatrices — localisation, taille —, boiterie, appareillage visible, gêne ressentie dans le regard des autres].

4. Évolution depuis l'accident

[Ce qui s'est amélioré, ce qui persiste, ce qui s'est aggravé ; vos craintes pour l'avenir.]

Pièces jointes : [journal de bord tenu depuis le..., attestations de proches, photographies, liste des traitements].

Je me tiens à votre disposition pour tout complément et vous prie d'agréer, Docteur, l'expression de mes salutations distinguées.

Remise en main propre le [Date de l'expertise] / adressée par courrier le [Date]

[Votre Signature]

[Votre Prénom et Nom]

Conseils d'utilisation

- Rédigez la lettre plusieurs jours avant l'expertise, à tête reposée, en vous appuyant sur votre journal de bord.
- Restez factuel : décrivez des situations concrètes et datées, sans minimiser ni dramatiser. « Je ne peux plus porter mes courses au troisième étage » pèse davantage que « je souffre énormément ».
- Préparez deux exemplaires : remettez le premier à l'expert en demandant que la remise soit actée, conservez le second.
- Si un médecin-conseil de victime ou un avocat vous assiste, faites-lui relire la lettre avant la réunion.
- En expertise judiciaire, vos observations peuvent être jointes au rapport sur votre demande (article 276 du code de procédure civile).
- Après l'expertise, relisez attentivement le rapport : toute doléance omise doit être signalée par écrit.
- Si le cabinet vous assiste, ajoutez la mention : « Je suis assisté(e) de Maître Joëlle Marteau-Péretié, avocat en dommage corporel. Tous courriers relatifs à mon indemnisation devront également lui être adressés. »